

**CONCOURS EXTERNE  
DE CONTRÔLEUR DES FINANCES PUBLIQUES**

**ANNÉE 2014**

---

**ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ N° 2**

*Durée : 3 heures - Coefficient : 3*

---

**Le candidat traitera le présent sujet correspondant à l'option formulée dans son dossier d'inscription :**

- **Composition sur un ou plusieurs sujets donnés et/ou cas pratiques de bases juridiques**

---

*Toute note inférieure à 5/20 est éliminatoire.*

---

***Recommandations importantes***

*Le candidat trouvera au verso la manière de servir la copie dédiée.*

*Sous peine d'annulation de sa copie, le candidat ne doit porter aucun signe distinctif (nom, prénom, signature, numéro de candidature, etc.) en dehors du volet rabattable d'en-tête.*

*Il devra obligatoirement se conformer aux directives données.*



**Tournez la page S.V.P.**

**Le candidat complétera l'intérieur du volet rabattable des informations demandées et se conformera aux instructions données**

**NOM :** **Prénom :** **Date de naissance :** **N° de candidature :** (si absence code barre)  
**Signature :**

**Nom de naissance**  
**Prénom usuel**  
**Jour, mois et année**  
**Signature obligatoire**  
**Numéro de candidature**

*Après avoir servi l'en-tête, rabattre et coller le cache*



**RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION**  
(sauf l'étiquette d'identification)

Étiquette D'IDENTIFICATION

Axe de lecture  
Code à barres  
candidat

**Préciser éventuellement le nombre d'intercalaires supplémentaires**

Concours interne ou externe ou examen professionnel :  
**Externe**

Contrôleur des Finances publiques

Pour l'emploi de : \_\_\_\_\_

Épreuve n° :

103 – Sujet : Droit

Matière : \_\_\_\_\_

Date :

Nombre d'intercalaires supplémentaires :

ÉTIQUETTE D'IDENTIFICATION

Axe de lecture  
Code à barres  
candidat

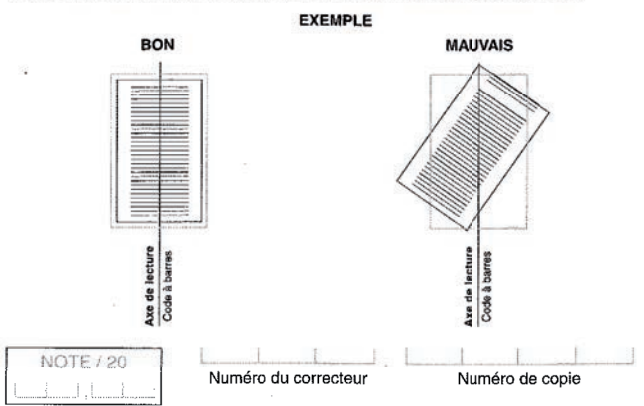
**Suivre les instructions données pour les étiquettes d'identification**

**À L'ATTENTION DU CANDIDAT**

En dehors du cadre prévu à cet effet, il est interdit de signer sa copie ou de mettre un signe distinctif.  
Les étiquettes d'identification ne doivent être détachées et collées dans les deux cadres prévus qu'en présence d'un membre de la commission de surveillance.

**POSITIONNEMENT DES ÉTIQUETTES**

Pour permettre la lecture optique de l'étiquette, le trait vertical matérialisant l'axe de lecture du code à barres doit traverser la totalité des barres de ce code.



NOTE / 20

20	19	18	20	19	18
17	16	15	17	16	15
14	13	12	14	13	12
11	10	09	11	10	09
08	07	06	08	07	06
05	04	03	05	04	03
02	01	00	02	01	00
25	50	75	25	50	75

Numéro de copie

N° 140 - IMPRIMERIE NATIONALE 2013.01.47961 PO - Juin 2013 - 135 131

**EN AUCUN CAS, LE CANDIDAT NE FERMERA LE VOLET RABATTABLE AVANT D'Y AVOIR ÉTÉ AUTORISÉ PAR LA COMMISSION DE SURVEILLANCE**

**SUJET**

**DROIT**

Code matière : 103

Vous traiterez l'ensemble du sujet en vous appuyant sur vos connaissances personnelles.

**Première partie**

M. Jean Bonneau, âgé de 31 ans, excédé des diverses moqueries qu'il subit depuis son enfance, se fait appeler autrement depuis de nombreuses années (Pierre), certaines personnes de son entourage ne connaissant même pas son vrai prénom.

**Il vous consulte afin que vous lui indiquiez les démarches à entreprendre dans le cadre d'une demande de changement de nom et quelles seraient pour lui les chances de résultat. A défaut, il se demande si un changement de prénom pourrait lui être accordé.**

En outre, M. Bonneau s'est marié avec Mme Jolie en 2012 avec laquelle il a eu un premier enfant en 2010, Emmanuelle Jolie, les deux parents ayant d'un commun accord décidé de donner le nom de la mère lors de leur déclaration conjointe.

Mme Jolie attend aujourd'hui un second enfant.

**M. Bonneau vous demande de lui expliquer les règles en matière de nom de famille pour les enfants et souhaiterait que vous l'éclairiez sur le nom qui pourrait être donné à son futur enfant.**

## **Seconde partie**

Monsieur Alpha vient de faire l'acquisition d'un terrain à bâtir sur lequel il entend ériger sa maison sur le territoire d'une commune n'ayant pas prévu de réglementation particulière en matière d'urbanisme et hors de tout lotissement. Ce terrain est bordé de chaque côté par des propriétés voisines qui consistent en des pavillons entourés chacun d'un jardin :

- sur le côté droit, Monsieur Bêta a bâti un mur de clôture en limite sur son fonds ;
- sur le côté gauche, Monsieur Gamma a dressé un grillage sur son fonds ;
- la façade et le fond du terrain acquis par monsieur Alpha sont délimités par des voies communales.

Monsieur Alpha hésite sur l'endroit exact où implanter sa maison qu'il veut la plus lumineuse et dans les murs de laquelle il entend percer autant de fenêtres que possible.

Par ailleurs, monsieur Alpha aimerait s'entourer de végétation et particulièrement d'arbres et arbustes.

**Monsieur Alpha vous consulte afin de connaître l'étendue de ses droits et les obstacles juridiques qui pourraient contraindre son projet.**

## **Troisième partie**

Vous traiterez de manière structurée le thème suivant :

**Le Référendum sous la cinquième République (définition générale du référendum législatif en citant les deux types, leur objet, leur initiative et leur organisation).**







